



Une minorité en action : la charité protestante en France, XIXe- XXe siècles

Martha Gilson

► To cite this version:

Martha Gilson. Une minorité en action : la charité protestante en France, XIXe- XXe siècles. Le Mouvement social, Les Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2011, pp.63-82. <halshs-00951473>

HAL Id: halshs-00951473

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00951473>

Submitted on 24 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une minorité en action : la charité protestante en France, XIX^e- XX^e siècles

par Martha GILSON*

Les protestants ont peu intéressé les historiens du contemporain jusqu'aux années 1950. Ils ont toujours représenté une minorité de la population (2 % des Français), minorité cependant active dans les domaines sociaux, et en particulier caritatifs¹. Les recherches actuelles sur le protestantisme à l'époque contemporaine, qui concernent essentiellement le XIX^e siècle, se concentrent d'ailleurs sur l'étude de la diaconie, du christianisme social ou des œuvres et mouvements protestants². Mais ces recherches se tournent encore peu vers le XX^e siècle, et moins encore vers sa partie la plus contemporaine³ ; en outre, le volet strictement caritatif de l'engagement protestant reste largement méconnu⁴.

Appuyé sur un travail effectué sur l'Entraide Protestante lyonnaise, de sa création à 1985⁵, et sur les quelques autres études monographiques afférentes au sujet, cet article se propose de poser les premiers jalons de la bienfaisance protestante en France depuis le début du XIX^e siècle et d'approcher l'adaptation des œuvres protestantes à la laïcisation de la société, adaptation en partie étudiée pour les catholiques⁶. L'identité et la permanence de l'œuvre de bienfaisance protestante reposent sur la

* Doctorante contractuelle en histoire à l'Université de Lyon.

1. Les protestants sont à l'origine au XIX^e siècle de nombreuses œuvres en faveur de l'enfance ou de la jeunesse (on pense en particulier à la mouvance des Unions chrétiennes de jeunes gens et jeunes filles, mais surtout au scoutisme), et ont particulièrement développé leur solidarité autour des mouvements évangéliques du Réveil ; au XX^e siècle, on les retrouve à l'origine de la création de la CIMADE en 1939, ou très actifs dans la promotion féminine.

2. A. ENCREVÉ, *Les protestants en France de 1800 à nos jours – histoire d'une réintégration*, rééd., Paris, Stock, 2007 ; G. POUJOL, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises, 1810-1960*, Paris, Éditions de Paris, 2000 ; J.-P. WILLAUME, *Sociologie du protestantisme*, Paris, PUF, 2005.

3. Il existe plusieurs ouvrages traitant du protestantisme contemporain comme J. BAUBÉROT, *Le Retour des huguenots ; la vitalité protestante, XIX^e-XX^e siècles*, Paris-Genève, Éditions Labor et Fides, 1985 ou encore F.-A. ISAMBERT, *De la religion à l'éthique*, Paris, Éditions du Cerf, 1992 ; mais ceux-ci traitent davantage la question d'un point de vue sociologique que proprement historique.

4. Mises à part quelques institutions, notamment des maisons de santé ; voir à ce sujet E. DIEBOLT, *La Maison de santé protestante de Bordeaux, 1863-1934. Vers une conception novatrice des soins et de l'hôpital*, Toulouse, Eres, 1995 ; M. PALIER, *Le passé éclaire l'avenir. La Maison de santé protestante de Nîmes, 1842-1992*, Nîmes, Maison de santé protestante, 1992 ; E. JAUSSOIN, *L'Infirmier protestante de Lyon : entre tradition et modernité, 1935-1970*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'O. Faure, Université Lyon III, 2007. Sur l'Armée du Salut, voir R. DELCOURT, *L'Armée du Salut*, Paris, PUF, 1988 ; M. ALLNER, *L'Armée du Salut : Église, armée, œuvre sociale : l'adaptation d'une institution victorienne aux cultures nord-américaine et française au XX^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de M. Perrot, Université Paris VII, 1994 ; M. LEFEBVRE-BILLIEZ et M. GRECO (dir.), *La Laïcité est une chance, l'expérience de l'Armée du Salut*, Paris, P. Rey, 2004.

5. M. GILSON, *Histoire de l'Entraide protestante (1820-1985), De l'œuvre charitable à l'association caritative*, mémoire de master d'histoire sous la direction d'A. Brodriez et I. von Buelzingsloewen, Université Lyon II, 2009.

6. A. BRODRIEZ, *Emmaüs et l'abbé Pierre*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; M. BREJON DE LAVERGNEE, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX^e siècle. Un fleuron du catholicisme social*, Paris, Éditions du Cerf, 2008 ; L. DUBRULLE, *Mgr Rodhain et le Secours catholique : une figure sociale de la charité*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.

volonté « diaconale », c'est-à-dire de service à l'autre dans une optique chrétienne et évangélique. Dès lors, comment la notion de diaconie évolue-t-elle, s'adapte-t-elle à la laïcisation de la société et à la place croissante du secteur public dans le domaine de l'assistance ? De prime abord, les continuités s'imposent : au début du XXI^e siècle, les Entraides protestantes continuent de se définir comme service diaconal de l'Église ; elles ont aussi en partie conservé les mêmes modes d'assistance (les distributions alimentaires et vestimentaires) et les mêmes sources de revenus (recours important aux dons des coreligionnaires). Ces permanences masquent toutefois des évolutions importantes, principalement dans les conceptions de l'assistance et le type de public assisté.

Les premières réalisations protestantes apparaissent sous la Restauration et – à côté des œuvres catholiques et en opposition à elles – se multiplient tout au long du XIX^e siècle. Allant parfois jusqu'à anticiper la séparation des Églises et de l'État, la charité protestante se veut chrétienne mais ouverte, cherche l'approbation étatique tout en suivant les préceptes de l'Évangile, et se plie donc plus facilement à la laïcisation de la société. Cependant, si l'intervention de l'État n'est pas en contradiction avec la poursuite des activités, l'exigence de rationalisation et de professionnalisation qu'elle impose déstabilise les œuvres charitables. Les associations protestantes semblent ainsi avoir connu, après la Seconde Guerre mondiale, des difficultés à s'engager dans la modernité, contrairement à d'autres grandes œuvres comme le Secours catholique ou Emmaüs⁷ ; il faut plus d'un demi-siècle pour que l'engagement confessionnel se reconstitue une identité. Timidement depuis 1945, et plus franchement depuis les années 1970, les protestants réussissent à s'ouvrir à la pluralité tout en réaffirmant leur identité confessionnelle, et posent ainsi les bases de leur charité actuelle.

Le temps béni des œuvres charitables (1821-1905)

L'âge d'or des œuvres confessionnelles

L'assistance confessionnelle s'est développée à une époque où existaient encore peu de dispositions légales dans le domaine social. La charité est alors chrétienne ; à défaut de politique étatique, l'Église prend en charge les déshérités. L'intervention de l'État s'affirme certes au travers de la création des bureaux de bienfaisance, par la loi du 7 frimaire an V ; mais dans les faits, l'État ne souhaite pas remplir le rôle d'assistanat des œuvres privées – financées par la charité – et la situation est bien résumée par l'apostrophe célèbre du comte d'Haussonville : « Vous avez le Parlement, nous avons le terrain ». C'est dans ce contexte que naissent les grandes œuvres catholiques et protestantes.

Les protestants peuvent sous la Restauration prendre part à l'élaboration d'œuvres de bienfaisance, sortant de plus d'un siècle de clandestinité et de persécutions. Dans le cadre de la pacification religieuse de Napoléon Bonaparte, un statut leur est en effet accordé. Les articles organiques des cultes réformés et luthériens sont publiés le 8 avril 1802 (18 germinal an X), en même temps que ceux qui régissent le culte catholique, ce qui met les deux religions sur un pied d'égalité⁸. Cette

7. Pour la bibliographie, voir note précédente.

8. R. FABRE, *Les protestants en France depuis 1789*, Paris, La Découverte, 1999.

reconnaissance permet aux protestants de prendre un nouvel essor, aux différentes Églises protestantes de s'organiser, et de fait aux œuvres sociales et morales de se multiplier. Ces œuvres assez nombreuses sont essentiellement d'ordre éducatif ou sanitaire : elles ont pour vocation d'offrir une voie alternative à l'endoctrinement papiste et d'aider les coreligionnaires pauvres, souvent oubliés des catholiques. En Alsace, mais aussi à Marseille, Bordeaux, Nîmes ou Paris, se développent ainsi des œuvres protestantes – dispensaires, foyers, hospices, infirmeries, etc.

Mais la création d'œuvres est également une manière pour l'Église réformée d'affirmer son existence face à une Église romaine riche et influente⁹. Elle agit en réaction à un sentiment de marginalisation face à un clergé encore tout-puissant sur la scène sociale. Selon Jean Baubérot, la multiplication d'œuvres protestantes au début du XIX^e siècle serait l'expression du principe protestant de lien entre relation et responsabilité, expression motivée par la volonté de réagir face à l'hégémonie catholique et dans le contexte de possibilités nouvelles d'évangélisation¹⁰.

L'Église réformée développe ainsi plusieurs organes d'assistance, essentiellement le diaconat et les œuvres charitables. Le diaconat est une institution ecclésiastique ayant pour but le service des pauvres. Ces hommes ordonnés pour le service de leurs frères sont mentionnés pour la première fois dans les *Actes des Apôtres*. Rapidement, les diacres sont appelés à gérer les biens matériels de l'Église naissante. Le diacre est l'homme qui exprime sa foi dans l'engagement charitable. Les œuvres, souvent issues d'ailleurs du diaconat, sont animées par des laïcs bien qu'elles restent intimement liées à l'Église à laquelle elles se rattachent. La Société de bienfaisance des dames protestantes à Lyon naît ainsi d'une demande du consistoire lyonnais qui s'organise pour secourir les pauvres protestants.

Un fonctionnement encadré par, et au service des Églises

Toutes ces œuvres sont dues à la charité privée, et naissent souvent de l'initiative personnelle d'un notable protestant ou d'un pasteur. « C'est essentiellement la haute société protestante qui a assuré l'essor de ces œuvres »¹¹. Toutes les grandes villes se dotent d'associations protestantes de bienfaisance, ainsi Lyon en 1821, Paris en 1825 ou Rouen en 1826. Ces associations sont directement liées à la paroisse, sans fédération nationale. Elles ont ainsi toutes une portée locale – contrairement à d'autres œuvres, notamment scolaires ou évangéliques – et par là même un développement original. À Lyon, l'œuvre de bienfaisance s'investit fortement dans les écoles protestantes ; à Paris, elle crée en 1845 la première maison à loyers réduits. Les structures varient selon les villes. À Lyon existent deux structures : la Société de bienfaisance, dirigée par des dames, et le diaconat, tenu par des pasteurs et des diacres, indépendant en 1835 ; le conseil presbytéral de l'Église surveille ces deux services d'assistance. À Nîmes ne se trouve qu'un service protestant pour les pauvres ; le diaconat et la gestion de la charité sont alors plus intimement encore liés à l'Église : en 1813 c'est la commission des finances du consistoire qui s'occupe des aumônes, des collectes et des dons ; en 1840, la commission des finances est appelée la commission des charités ; ce n'est qu'en 1879, par une modification du

9. *Ibid.*

10. J. BAUBÉROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*

11. G. CADIER-REY, « Les Œuvres protestantes en France au XIX^e et au XX^e siècle », *Libresens*, n° 157, août-septembre 2008, p. 14.

règlement, que le diaconat trouve son identité et devient indépendant – mais non encore autonome – de l'Église de Nîmes dans sa gestion et dans la donation des bienfaits¹².

Les œuvres protestantes sont plus directement contrôlées par l'Église et enfermées dans leur champ d'action que certaines œuvres catholiques. Ces dernières, s'appuyant sur une Église aux réseaux fortement implantés, peuvent certes s'insérer dans les réseaux paroissiaux préexistants. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, créée en 1833, s'appuie ainsi sur des réseaux de congrégations religieuses pour s'implanter, mais sans en être dépendante, et participe à des œuvres extérieures dès les premières années de sa création¹³. Cette ouverture est possible grâce à la place alors dominante de l'Église catholique au début du XIX^e siècle. L'Église protestante cherche quant à elle à consolider son implantation en s'appuyant étroitement sur des œuvres de bienfaisance qu'elle dirige : être protestant implique alors un engagement caritatif.

L'œuvre charitable, pour les protestants influencés par une mouvance du Réveil prônant le retour à la doctrine primitive des réformateurs du XVI^e siècle – la rédemption par le sacrifice du Christ d'une humanité irrémédiablement pécheresse –, n'est qu'une conséquence de la foi et non un mérite devant Dieu¹⁴. De façon plus générale, pour tout protestant, s'impliquer dans une œuvre religieuse n'est pas un gage de salut, mais une preuve de croyance et une expression de la foi en Jésus Christ. Selon Jean Baubérot, le protestantisme participe par là même à une séparation progressive du physique, du social et du divin. Cependant, « sécularisé, autonomisé, possédant sa consistance propre, le social n'en est pas moins un lieu privilégié du témoignage chrétien »¹⁵ ; ainsi les pasteurs distribuent-ils les secours passagers, le diaconat est-il un ministère de l'Église et les œuvres protestantes s'établissent-elles bien souvent dans les temples mêmes de l'Église. Au sein de la Société de bienfaisance de Lyon, 80 % des postes à responsabilité sont occupés par les épouses des membres religieux et laïcs du consistoire¹⁶.

L'œuvre de Lyon, tenue par des dames charitables, est ainsi secondée, ou plutôt encadrée, par des pasteurs et le trésorier de l'Église. Les principales œuvres charitables protestantes présentent les mêmes caractéristiques : tenues par des « comités de dames » qui rendent compte à leur consistoire et ont pour tâche essentielle de distribuer des secours en nature (bons de pain, de légumes, vêtements et charbon), elles ont des ressources qui proviennent des quêtes et de ventes qu'elles organisent, ainsi que de nombreux dons et legs. La subvention donnée par l'Église représente certes une base financière solide, mais l'œuvre vit principalement des dons et des quêtes qu'elle organise chaque hiver. Les œuvres vivent de la charité privée.

12. C. NÈGRE, *Le protestantisme nîmois à l'œuvre. Le diaconat 1561-1945. La maison de santé protestante, 1842-1945*, Nîmes, Lacour Éditeur, 1992.

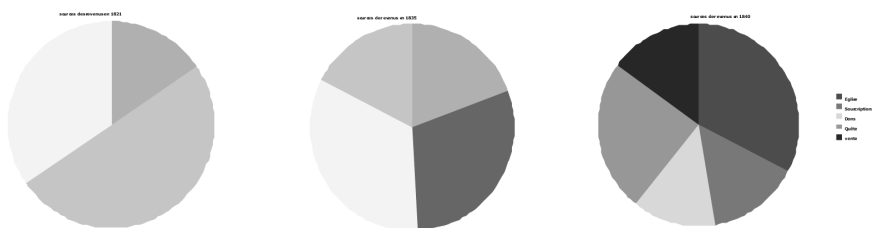
13. M. BREJON DE LAVERGNEE, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul au XIX^e siècle*, *op. cit.*

14. R. FABRE, *Les protestants en France...*, *op. cit.*

15. J. BAUBÉROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*, p. 39.

16. M.-F. TONOSI, *Les Églises protestantes de Lyon 1870-1938*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de X. de Montclos, Université Lyon II, 1992.

Revenus de l'œuvre de bienfaisance de Lyon en 1821, 1835 et 1840¹⁷



La diaconie au quotidien

Un développement de l'assistance temporaire

À Lyon, l'Église divise en deux classes les secours qu'elle distribue aux pauvres : une part pour les passagers, l'autre pour ceux habitant la ville et ses faubourgs¹⁸. Cette distinction se retrouve à Paris et Nîmes. Autre bipartition, la Société de bienfaisance, tenue par des dames d'œuvre, s'occupe des vieillards et des infirmes, tandis que le diaconat prend en charge les secours temporaires et les visites à domicile. Celles-ci apparaissent novatrices au début du siècle, où la coutume est de recevoir le pauvre dans un bureau prévu à cet effet dans l'Église ; il n'est pour autant pas atypique : d'autres sociétés, comme la Société Saint-Vincent-de-Paul, les choisissent également¹⁹. Les pratiques protestantes et catholiques s'avèrent ainsi très similaires.

À Nîmes – où les pauvres sont soulagés durant un à six mois, les « vieillards » jusqu'à leur mort, les veufs et les veuves ayant de jeunes enfants jusqu'à ce que ceux-ci puissent gagner leur vie –, chaque diacre est responsable de quatre à cinq rues et consacre une heure par semaine à rencontrer les pauvres du quartier qui lui a été confié ; il s'enquiert de leurs difficultés, les conseille et les assiste, puis rend compte de ses observations dans des fiches de renseignements qui servent ensuite à décider de l'attribution ou non de secours selon le niveau d'indigence et de moralité du demandeur – ces pratiques sont alors communes à tous les diaconats et œuvres de bienfaisance de France.

Évolution des secours provisoires (1839-1857)²⁰

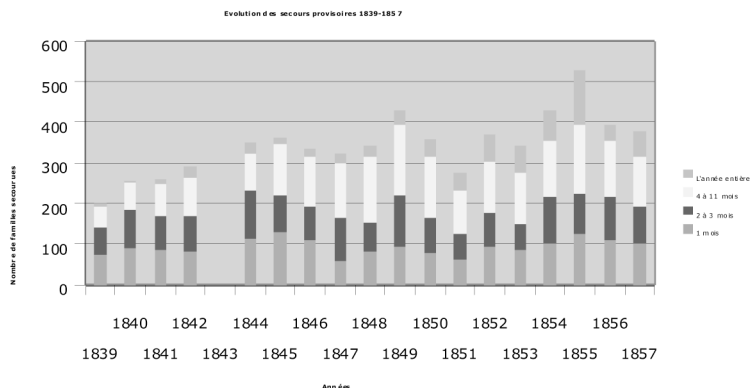
À la lecture de ce graphique il apparaît qu'une part non négligeable des assistés (environ la moitié) est aidée durant au moins quatre mois. De plus en plus d'assistés le sont en outre à l'année, particulièrement en période de crise comme en 1855. Mais si globalement le diaconat assiste davantage de personnes en 1857 qu'en 1837, cette croissance n'est pas uniforme : au début des années 1850, le nombre d'assistés tend inversement à diminuer.

17. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu de l'assemblée générale de la Société de bienfaisance des dames protestantes*, 1821, 1835 et 1840.

18. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Procès-verbaux des séances du consistoire*, n° 1, 1802-1821.

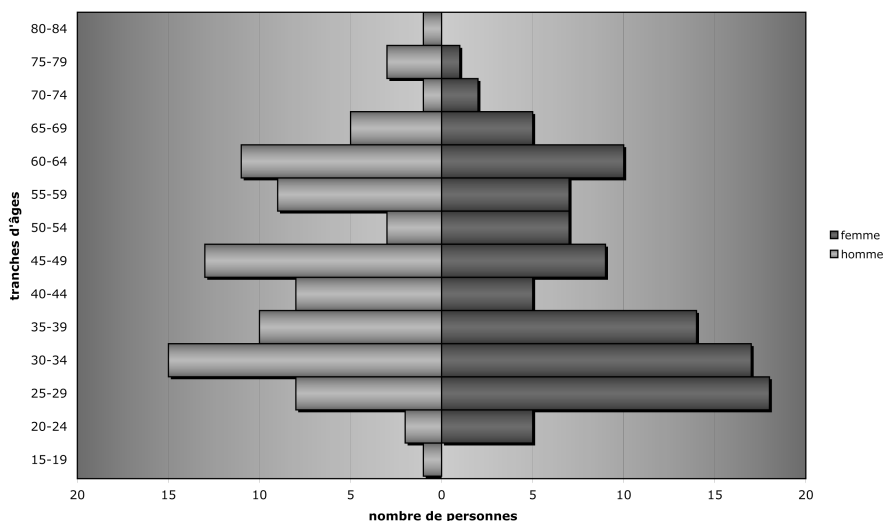
19. M. BREJON DE LAVERGNÉE, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul...*, op. cit.

20. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu de l'assemblée générale de la Société de bienfaisance des dames protestantes*, 1839-1857.



En dépit de la montée des aides permanentes, l'Église privilégie toutefois l'assistance temporaire, avec pour but de lutter contre la dépendance : à Lyon, le diaconat assiste de cette façon 240 personnes en 1840 et 1400 dix ans plus tard, alors que le bureau des dames voit ses aides décroître : 400 personnes en 1825, 225 en 1845 et 111 en 1865²¹. Parallèlement, si les dames distribuent une vingtaine de pensions permanentes, d'un montant de 3 à 10 francs par mois, le diaconat essaye, lui, d'instaurer un système de prêt, autre façon de responsabiliser l'assisté. L'intérêt porté à l'assistance provisoire aux travailleurs explique ainsi la forte proportion de personnes actives assistées :

Pyramide des âges des personnes assistées par le diaconat de Lyon de 1866 à 1868²²



21. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu de l'assemblée générale de la Société de bienfaisance des dames protestantes, 1840-1865*.

22. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Registre « Rapports des diaconats du 28 novembre 1866 au 30 septembre 1868 »*.

Tous les pauvres sont vus comme issus de la classe ouvrière et, de fait, « c'est le rapport au travail qui fonde les réactions des élites face à la pauvreté »²³. Cette représentation du pauvre est fortement admise au sein du diaconat réformé, qui concentre ses efforts sur la figure de l'ouvrier, voyant dans le travail une échappatoire à la misère. Ses membres ont conscience que l'assistance donne à voir des individus passifs, hors du circuit économique productif. L'assistance temporaire vise au contraire à encourager l'industrie des ouvriers et se différencie donc de l'assistance traditionnelle, qui reste, elle, dominée « par deux vecteurs fondamentaux, la relation de proximité entre ceux qui assistent et ceux qui sont assistés, d'une part, l'incapacité de travailler, d'autre part »²⁴.

Cette charité n'est pas la reconnaissance d'une dette sociale, mais le fruit d'une volonté de remoraliser les « bons pauvres », ceux qui travaillent, sont sobres et bons croyants. Les pauvres aidés par les œuvres de bienfaisance protestante, bien qu'elles disent assister tout protestant dans le besoin, sont donc choisis – cette sélection n'étant pas propre au protestantisme, mais se retrouvant chez les catholiques comme chez les laïcs des œuvres philanthropiques ; le même constat est ainsi fait pour la Société Saint-Vincent-de-Paul étudiée par Matthieu Brejon de Lavergnée, qui ajoute que « pour comprendre cette attitude, il faut se rappeler que la visite à domicile est une démarche libre, volontaire. Les pauvres n'ont aucun droit au secours de la Société. Le droit tue le don »²⁵.

Plusieurs critères interviennent dans cette sélection, et notamment l'interconnaissance. Deux facteurs dominent ici : la durée de domiciliation dans la ville (un an pour Lyon, cinq pour Nîmes) et l'appartenance à une même communauté, un même quartier : l'assistant connaît la personne assistée – au moins de vue et de réputation – et réciproquement. Cette importance d'un réseau local de sociabilité, qui conduit à un réseau local de solidarité, repose sur la notion de redressement moral et de retour à la foi, de manière implicite ou explicite. À Nîmes, les assistés par le diaconat doivent ainsi être présents au culte le dimanche, où ils ont une place spécifique au fond du temple ; ils doivent également envoyer leurs enfants au catéchisme et à l'école, sous peine de voir leurs secours suspendus. À Lyon, les personnes assistées doivent posséder des papiers prouvant leur appartenance à la religion réformée.

Femmes et hommes d'œuvres

L'engagement n'est pas le même selon les sexes. Les membres du consistoire, tous masculins, occupent les postes à responsabilité, et prennent notamment en charge les ouvriers que l'on peut encore « sauver » de la misère et de la déchéance. Les femmes, elles, sont reléguées aux soins dits maternels, à l'aide aux invalides et aux vieillards ; cet engagement n'est pas politique, mais leur permet une première incursion dans le domaine public : comme l'explique Michelle Perrot, « pour des raisons existentielles – deuils, sentiment du vide de la vie quotidienne – et éthiques (conscience de l'injustice sociale, désir de se rendre utiles), des femmes de la bourgeoisie protestante

23. A. GUESLIN, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998.

24. R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

25. M. BREJON DE LAVERGNÉE, *La Société de Saint-Vincent-de-Paul...*, op. cit.

ont éprouvé aux XIX^e et XX^e siècles un désir d'engagement qui les a poussées à sortir de chez elles et à intervenir dans la Cité »²⁶.

Ces femmes d'œuvres sont toutes mariées et ont appartenu dans leur jeune âge à des sociétés de jeunes filles. L'action charitable relève-t-elle alors réellement d'un engagement, ou bien d'un rituel social ? L'acte philanthropique apparaît autant pour ces femmes de la bourgeoisie comme une forme de sociabilité essentielle²⁷ qu'un devoir de propager leur foi et leur morale. Étudiant le cas de Madame Julie Mallet, dame d'œuvres qui joue à Paris au début du XIX^e siècle un rôle considérable dans l'organisation des salles d'asile, Jean-Noël Luc montre que les motivations de ces femmes et leur désir d'aider les plus démunis sont sincères, bien qu'elles ne s'inscrivent pas dans une démarche de justice sociale²⁸.

Tous appartiennent au même milieu bourgeois ou aristocratique (rentiers ou négociants, banquiers, grands industriels...). Ainsi à Lyon, sous la Restauration, Adrien Devillas est-il diacre et Élysée Devillas fait partie des Anciens au consistoire ; ce dernier est élu membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon en janvier 1831. M. Evesque, banquier et notable lyonnais, est également Ancien au consistoire, tandis que son épouse préside la Société de 1823 à 1840. Hommes ou femmes, ils disposent de temps à consacrer à la charité ; ils partagent un même amour de la stabilité sociale et n'envisagent pas les questions de justice ou de dette sociales. Les œuvres protestantes sont religieuses et leurs membres suivent avant tout les préceptes de l'Évangile, cherchant à mettre en pratique les dogmes de l'Église et à « transformer incessamment en réalités pratiques, en œuvres vivantes et accessibles à tous, ces hautes et grandes questions qui intéressent de si près toute destinée humaine et qui auront prise par là sur les consciences et sur les mœurs »²⁹. Prodiguée par amour du prochain, la charité vise à soulager autant matériellement que spirituellement le pauvre.

Cette approche de la charité est cependant remise en cause par l'instauration de la Troisième République et la résurgence des idées soulevées sous la Révolution par le Comité de mendicité, notamment celles de justice sociale et de dette de l'État envers les personnes invalides ou incapables de travailler. La Troisième République, voulant redorer le blason social de l'État, entre en concurrence avec les initiatives locales et privées. De la laïcisation de la société découle pour partie une volonté étatique de se réappropriier les questions d'assistance et de prise en charge des citoyens ; et ce nouvel interventionnisme amène à un contrôle des associations, qui doivent dès lors se rationaliser pour se transformer en « secteur privé d'intervention sociale »³⁰. Leur autonomie persiste, mais bridée par des normes publiques de plus en plus sévères. L'assistance sort de son isolement puisqu'elle participe désormais à la construction publique de la protection sociale. Par ailleurs, s'il existe une expression sociale de la

26. M. PERROT, « Avant-propos », in G. CADIER-REY (dir.), « Femmes protestantes aux XIX^e-XX^e siècles », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 146, janvier-mars 2000, p. 10.

27. G. POUJOL, *Un féminisme sous tutelle...*, *op. cit.*

28. J.-N. LUC, « Madame Jules Mallet, née Émilie Oberkampf (1794-1856) ou les combats de la pionnière de l'école maternelle française », in G. CADIER-REY (dir.), « Femmes protestantes aux XIX^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 25.

29. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu de l'Assemblée générale de la Société de bienfaisance des dames protestantes*, 1863.

30. C. BEC, *L'assistance en démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Belin, 1998.

foi, il n'en est pas de doctrine ou d'idéologie figée. Enfin, la séparation des Églises et de l'État contraint nombre d'institutions d'assistance, jusqu'alors rattachées à leur consistoire, à prendre leur indépendance, conduisant à une redéfinition de la notion d'engagement au sein des différentes confessions.

Face à l'intervention étatique et à la société laïcisée, | quelles mutations des œuvres protestantes ? (1905-1945)

Les œuvres qui s'étaient épanouies au XIX^e siècle continuent de jouer un rôle important, et « le paysage des œuvres n'est pas bouleversé. Au contraire, celles-ci se pérennisent, se développent en connaissant un dynamisme nouveau comme la Croix-Rouge, et certaines apparaissent, surtout au niveau local, tout en se spécialisant (aide aux femmes, prisonniers, etc.) »³¹. Cependant le tournant du XX^e siècle marque une mutation des pratiques caritatives confessionnelles. Les œuvres souhaiteraient rendre plus cohérente et efficace leur action de terrain, mais aussi « faire face aux attentes suscitées par la politique assistantielle mise en œuvre par l'État, dont la nécessité est de mieux en mieux admise par les militants chrétiens »³². Une nouvelle complémentarité se met dès lors en place : si l'État agit, il ne veut pas imposer de monopole dans le domaine charitable ; et faute de moyens, il ne peut se priver de la charité chrétienne.

La loi de 1905, facteur de renouveau

La sécularisation de la société ne paraît pas ralentir le développement des œuvres religieuses. La religion n'apparaît plus comme principal cadre normatif de l'assistance, mais ceci n'entraîne pour autant pas de laïcisation des institutions. L'Église réformée semble s'être pliée avec docilité à la nouvelle législation. La politique du Bloc des gauches ne déplaît en effet pas aux élites protestantes républicaines, qui militent pour une République modérée, capable de limiter l'influence catholique tout en maintenant l'ordre et les libertés de chacun. Le désir d'entente avec l'État et la municipalité est ancien chez les protestants, toujours en quête de reconnaissance publique. Dès le XIX^e siècle, les œuvres ont ainsi cherché à rallier les municipalités – qui ont en effet le pouvoir tant d'empêcher les œuvres de fonctionner que de leur donner des subventions – ; à Lyon notamment, les protestants ont ainsi milité pour, et obtenu en 1846, la création d'un bureau protestant au sein du bureau de bienfaisance pour favoriser l'admission aux secours des pauvres protestants.

Jusqu'à la loi de Séparation, les diaconats sont inséparables de la vie paroissiale ; la nécessité de séparer le cultuel des autres manifestations les rend désormais indépendants. À Bordeaux se crée ainsi le 25 janvier 1906 la Société protestante d'assistance dite Diaconat de Bordeaux, avec pour but d'aider les indigents protestants réformés de la région. À Lyon naît le 8 décembre 1906 l'Association de bienfaisance des protestants réformés de Lyon et de sa banlieue. Ces créations ont parfois même précédé la loi, comme à Nîmes où le diaconat devient autonome dès 1904 sous le nom d'Association protestante d'assistance. Troisième configuration enfin, la création *ex*

31. A. GUESLIN, *Les gens de rien. Une histoire de la grande pauvreté au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2004, p. 42.

32. I. VON BUELTZINGSLOEWEN et D. PELLETIER (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social, XIX^e-XX^e siècle*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, p. 99.

nihilo d'associations³³. La sécularisation est ainsi un facteur de renouveau pour les protestants par la création de structures sociales. Toutes ces associations sont régies par la loi dite de 1901 ; elles n'ont donc officiellement plus de liens directs avec l'Église. Toutes restent cependant à caractère religieux et régional.

En ce début du XX^e siècle, alors que la voie de la charité semble privilégiée par les protestants pour s'intégrer et se faire (re-)connaître, le choix de l'association laïque apparaît largement consensuel : dans une France en gestation sociale, une part de la société civile s'organise en associations « pour obtenir des pouvoirs publics et du consensus social le vote de lois sociales ainsi que la reconnaissance et le financement d'actions sociales, immédiates et concrètes »³⁴. Pour les œuvres protestantes, l'association est surtout le moyen le plus simple et le plus efficace de poursuivre l'œuvre de diaconat. Par ailleurs, s'insérer dans un processus de laïcisation institutionnelle permet au protestantisme de se lier à la modernité, et d'apparaître attractif face à un catholicisme décrit comme sclérosé et ne sachant évoluer³⁵.

Pour que l'association serve pleinement la bienfaisance chrétienne, il importe qu'elle soit également reconnue d'utilité publique. Si l'article 7 de la loi de 1905 impose la disjonction des associations cultuelles et des œuvres charitables, la Séparation autorise en effet la transmission des biens à affectation charitable à des associations reconnues d'utilité publique. Ces associations ainsi reconnues reçoivent les dons matériels anciennement adressés aux Églises. Quasiment toutes les associations obtiennent cette reconnaissance dans les années 1910 (ainsi l'Association de bienfaisance de Pau en 1908, ou celle de Lyon en 1910) ; mais toutes n'ont pas attendu la loi de 1905, comme le Comité des demoiselles de Paris devenu Association de bienfaisance au milieu du XIX^e siècle et reconnu d'utilité publique par un décret du 5 mars 1875³⁶.

Un schéma charitable inadapté à la modernisation de la société

L'Association de bienfaisance des protestants de Lyon a pour but de secourir les indigents de la ville de Lyon et des communes de la banlieue lyonnaise se rattachant au culte réformé. Elle est désormais le seul organisme rattaché au culte réformé habilité à s'occuper des pauvres et à recevoir les fonds qui leur sont destinés. Les pasteurs et assistantes de paroisse, secondés par les diacones, demandent ainsi à l'Association des secours pour leurs paroissiens nécessiteux – le plus souvent vieillards sans appui, familles chargées d'enfants ou en situation précaire. Les personnes assistées le sont sous condition de ne pas bénéficier des institutions et des secours de l'État : l'association aide les oubliés de l'assistance publique, notamment de la loi du 14 juillet 1905 d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables³⁷.

33. En Béarn, pour recueillir les dons et legs faits à la charité, les protestants ont fondé le 9 novembre 1906 une association spécifique, séparée de l'Association cultuelle. L'association est créée sous le titre d'Association de Bienfaisance parmi les Protestants des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et des Landes. Voir S. TUCCO-CHALA, 1906-2006. *L'Association d'entraide protestante : un siècle au service des autres dans les pays de l'Adour*, Pau, CEPB, 2006, p. 25.

34. E. DIEBOLT, *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle, 1901-2001. Les associations face aux institutions*, Paris, Femmes et associations, 2001.

35. J. BAUBEROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*, p. 49.

36. Archives de la Société d'Histoire du Protestantisme, *Rapports du Comité des demoiselles protestantes de Paris de 1836 à 1910*.

37. Cette loi a été appliquée de façon très restrictive, les communes n'assistant que peu de personnes, imposant des critères drastiques et des procédures administratives lourdes.

La charité traditionnelle reste mise en valeur dans l'entre-deux-guerres. Les associations défendent les valeurs chrétiennes, et craignent plus que tout un changement radical dans leurs fondements. Défendre son identité et son essence revient pour le président M. Bellemin, figure de proue de l'Association lyonnaise au premier XX^e siècle, à réaffirmer que l'Association est « une œuvre charitable »³⁸, diaconale. En 1943 encore, le président donne une définition de la charité de Jean Schlumberger qu'il juge admirable :

La charité, nous dit l'auteur, n'est pas une vertu de tout repos, nichée dans un coin de l'existence domestique, où elle ne sera pas gênante. Elle n'est pas un petit luxe de bienfaisance, qui s'ajoute aux comptes bien bouclés de la vie pratique. La bienfaisance est prudente, raisonnable : elle fait ce qu'elle peut, mais sa marche est lente et boiteuse. Elle a souvent des airs de devoir, de pénitence, qui la font paraître chagrine et sans élan. La Charité, au contraire, est une passion envahissante, qui ne sait ni compter, ni se donner de bornes. Elle est une obsession, un refus de se résigner aux maux d'autrui, une volonté qui n'abdique pas, même quand l'impuissance est manifeste. Et, par ce qu'elle a d'intraitable, elle participe à l'héroïsme³⁹.

L'œuvre rejette la charité larmoyante. La pratique charitable reste une manière de vivre sa foi et de s'ouvrir aux réalités du monde ouvrier. Mais cette revitalisation du discours se traduit moins dans la pratique : les associations subissent en fait le choc de la laïcisation sans réellement y faire face.

Ces œuvres restent en effet très traditionnelles et peinent à s'adapter aux évolutions de la société⁴⁰. Elles continuent à ne secourir que les protestants, petite minorité en France. Les modes de secours restent les mêmes, principalement la distribution de denrées alimentaires. Ne sont toujours assistés que les ouvriers temporairement, et les vieux et invalides de façon permanente. Mais le faible nombre de protestants ayant besoin de ces secours contribue au faible nombre des assistés. L'amélioration des salaires diminue également les charges des diaconats : après la Grande Guerre, la condition des travailleurs semble en effet s'améliorer. Les associations n'arrivent alors pas à répondre aux nouveaux besoins des mal-logés et des chômeurs, ni aux nouvelles attentes d'une société qui critique l'idée de l'assistance pratiquée au XIX^e siècle. L'assurance prend alors le pas sur l'assistance, notamment au travers des lois de 1928 et 1930.

Des tentatives de renouveau existent certes : en 1927 est créée à Lyon une commission d'initiative regroupant le conseil presbytéral et l'association de bienfaisance⁴¹, dans le but de créer des liens plus étroits entre les paroissiens – parmi lesquels se trouvent les assistés de l'association – et ceux qui ont en charge son administration. Les associations cherchent également à lutter contre le nouveau fléau des années 1930, le chômage, en mettant en place un service de placement et de soupes populaires⁴² ; de février à mai 1932, 5 212 soupes-repas et 259 cafés sont

38. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Bulletin paroissial*, décembre 1928.

39. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Bulletin fraternel*, octobre 1943 ; J. BAUBEROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*, p. 243-244.

40. Cependant, au début du XX^e siècle, la vitalité protestante se manifeste dans une structure nouvelle : les mouvements. Cf. J. BAUBEROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*, p. 244 sq.

41. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Bulletin paroissial*, février 1935.

42. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Rapport des séances de la commission d'initiative*, séance du 12 décembre 1931.

ainsi servis⁴³. Mais l'œuvre doit rapidement fermer ses portes, faute de moyens, de volontaires et de projets réels.

De fait, le budget de l'association lyonnaise passe de 50 000 F en 1908 à 120 000 F en 1939 – ce qui équivaut à 15 000 F de 1908, soit une baisse significative. Durant cette période, les années de déficit sont nombreuses : de 1933 à 1937, en pleine crise économique, le déficit de l'association est en moyenne de 30 000 francs par an ; elle marche alors à sa ruine. L'association publie dans le *Bulletin paroissial* des appels à la charité : les dons doivent être majorés en 1936 de 30 à 40 % pour maintenir les secours à leur niveau de 1929... À la suite, le pasteur rédige une prédication sur le sujet : l'association s'appuie sur l'Église, dont elle connaît l'influence sur les fidèles, pour tenter d'enrayer son déficit et attirer à elle des donateurs et bénévoles. Cette alliance lui permet de ne pas sombrer et d'équilibrer son budget en 1936. Mais malgré ces efforts, son action ne paraît plus toujours nécessaire aux protestants.

Une crise des vocations

Au sein même des associations, l'utilité de l'action charitable est en effet remise en cause. Alors qu'au XIX^e siècle, être diacre était perçu comme un honneur et une expression de l'amour évangélique du prochain⁴⁴, le statut est désormais davantage assimilé à celui de fonctionnaire de la pauvreté. Conscient de sa petitesse face à l'économie qui engendre un surcroît de miséreux, le diacre se décourage. Dès le 7 octobre 1901, le diaconat de Pau constate lors de sa réunion mensuelle : « Les diacres se désintéressent des pauvres, ne font plus de visites suivies, ne collectent plus que de façon ponctuelle »⁴⁵.

Dès les premières années du XX^e siècle, les associations protestantes comptent ainsi moins d'assistants et moins d'assistés – la population protestante étant largement aidée par les dispositifs publics. Cette crise des vocations, qui peut s'expliquer en partie par le désengagement des grandes familles adeptes de l'évergétisme au moment où l'« État social » prend le relais, est également perceptible à Lyon. De façon plus pragmatique, les œuvres de bienfaisance ont alors peu de moyens et peinent à intéresser des paroissiens qui par ailleurs s'investissent, au moins financièrement, soit dans d'autres associations protestantes comme l'Armée du Salut – laquelle a, par son implantation nationale, davantage de moyens – soit dans les milieux associatifs laïcs, soit encore dans des organismes publics. Il ne s'agit donc pas tant d'une démobilisation de la communauté protestante vis-à-vis de la question sociale que d'un transfert d'intérêt vers d'autres œuvres plus ouvertes et vers une assistance publique en pleine mutation⁴⁶. Les associations de bienfaisance se rattachent certes à la notion de charité chrétienne pour affirmer leur identité face aux aides publiques et attirer à elles le public protestant, mais cette revalorisation apparaît à contre-courant.

Dans certaines associations catholiques au contraire, l'entre-deux-guerres est une période de renouvellement des pratiques pour réinsérer les exclus dans le tissu

43. Archives de l'Église Réformée de Lyon, *Bulletin paroissial*, juin 1932.

44. C. NEGRE, *Le protestantisme nîmois à l'œuvre...*, *op. cit.*

45. S. TUCCO-CHALA, *1906-2006 ...*, *op. cit.*, p. 50.

46. Y. MAREC, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences locales et liaisons nationales*, Paris, La Documentation française-AEHSS, 2002, 2 t., p. 753.

social. Dès les années 1920, la Société de Saint-Vincent-de-Paul se dote à Lyon d'un service juridique pour aider les « nouveaux pauvres » et faciliter l'application des lois sociales⁴⁷ ; elle assiste également des étrangers⁴⁸. Cette association arrive ainsi à doubler son activité charitable d'une action sociale, contrairement à l'association de bienfaisance protestante qui s'étiole.

De la charité à la solidarité : de 1945 à nos jours

Ce n'est qu'après 1945 que les associations caritatives traditionnelles prennent conscience de leur inadaptation au monde moderne, face aux nouvelles organisations qui prennent leur essor dans les années 1950 et s'insèrent dans une France en reconstruction. Les catholiques à la Libération s'intéressent en effet à l'individu dans sa dignité, ce qui les amène à repenser leurs structures et à en créer de nouvelles, comme Emmaüs pour le logement, le Secours catholique pour soulager les misères de l'après-guerre, les Petits Frères des Pauvres pour aider les vieillards et les isolés ; à Lyon, le Foyer Notre-Dame des Sans-abri est créé en 1950⁴⁹. C'est dire le dynamisme et le renouveau catholique au sortir de la guerre, renouveau idéologique comme structurel. Dans les associations protestantes également, plus lentement, l'approche et les pratiques de la charité évoluent.

Redéfinir l'action charitable (1945-1968)

L'Association de bienfaisance des protestants lyonnais et de la banlieue lyonnaise prend à la fin de l'année 1959 le sous-titre d'« entraide », changement significatif des évolutions de l'œuvre dans ses modes d'action. Voulant dépasser le schéma vertical de l'assistance consistant pour les protestants plus aisés à consacrer un peu de temps et d'argent à des coreligionnaires démunis mais méritants, l'association veut désormais mettre en avant un secours horizontal, fondé sur une entraide solidaire entre protestants. Idée en partie utopique, mais qui permet une certaine modernisation : l'association commence notamment à s'occuper d'une catégorie de pauvres qu'elle avait jusqu'alors négligée, le clochard⁵⁰ ; tandis que le critère confessionnel n'apparaît plus impératif. En s'ouvrant à de nouveaux publics et en ciblant mieux les personnes démunies, l'organisation se modernise dans ses pratiques, avant de se moderniser dans ses textes.

Elle prend aussi conscience des insuffisances de la bonne volonté pour effectuer un travail social efficace. Après la Première Guerre mondiale s'amorce un mouvement de professionnalisation du secteur sanitaire et social ; le métier d'assistante sociale est créé par diplôme en 1932 et 1938. Ce mouvement se poursuit dans les années 1950 ; les œuvres protestantes commencent alors à engager des professionnelles – la femme est quasiment seule à s'engager alors dans les métiers du social, dans la continuité de la « dame d'œuvre ».

47. B. DUMONS, « L'engagement des catholiques français contre la pauvreté (1890-1960) », in A. GUESLIN et D. KALIFA (dir.), *Les exclus en Europe, 1830-1930*, Paris, Éditions Ouvrières, 1999, p. 390-404.

48. B. DUMONS, « Charité bourgeoise et action sociale. L'évolution des pratiques caritatives des confrères de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Lyon (1890-1960) », in I. VON BUELTZINGSLOEWEN et D. PELLETIER (dir.), *La charité en pratique*, op. cit., p. 143-156.

49. B. DUMONS, « L'engagement des catholiques français contre la pauvreté (1890-1960) », art. cit.

50. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance*, 4 janvier 1957.

Cette professionnalisation semble d'abord timide et ne toucher que les femmes, les pasteurs et les diacres continuant leur travail d'enquêtes et de distributions, sans formations particulières, légitimés par leurs fonctions religieuses. La femme, associée aux soins des malades, n'est progressivement plus la femme inactive qui offre son temps libre, mais possède des qualifications spécifiques qui justifient son action. En mai 1954, le président de l'Entraide lyonnaise fait ainsi mention de statuts demandant aux assistantes de paroisse d'avoir un métier (enseignement, soins aux malades, secrétariat), si possible de l'avoir exercé pendant quelque temps, d'avoir reçu une formation théologique et biblique sanctionnée par un diplôme reconnu par la Commission des ministères féminins. Ces études et les stages pratiques qui les suivent durent trois ans. Mais en pratique peu suivent ces stages, personne ne les organisant.

Progressivement, de véritables professionnels sont engagés par les associations. À Lyon, une infirmière est embauchée en 1957, et en 1959 une aide ménagère pour les vieillards. L'infirmière a dans un premier temps des difficultés à s'intégrer, étant en concurrence avec les sœurs catholiques – implantées depuis plus longtemps dans les quartiers et mieux organisées – ou les infirmières attachées aux pharmacies. Elle gagne néanmoins peu à peu la confiance des familles, et en 1959 tient deux permanences par semaine ; son rôle est autant sanitaire que social. En 1962, elle a vu 210 personnes, 294 demandes ont été déposées dans divers organismes et 215 soins d'auxiliaire ont été faits dans les postes de soins ou à domicile. Ces deux activités sont cependant supprimées en 1966, faute de moyens.

La professionnalisation entraîne aussi une spécialisation des tâches. Parmi les œuvres protestantes lyonnaises, certaines sont spécialisées dans les secours aux malades (Infirmier protestante), l'hébergement des vieillards (asiles Déthel et Morlot), des jeunes (Union Chrétienne des Jeunes Filles et des Jeunes Gens) ou des adultes (Armée du Salut), l'accueil des jeunes (cercles et fédérations)... Toutes ces activités sont complémentaires et ne peuvent être efficaces qu'en liaison étroite. De fait sont organisées des réunions mensuelles d'échange d'informations et de méthodes, réunions supervisées par l'Église qui continue à surplomber l'activité charitable.

Autre grand chantier social de la Libération, le logement, qui donne naissance à de nouvelles œuvres caritatives comme Emmaüs, ou à Lyon le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri⁵¹. Les logements insalubres, trop petits, voire l'absence de domicile, sont une des expressions majeures de l'exclusion ou de la pauvreté dans les années 1950. À Lyon, l'association de bienfaisance achète des logements pour les louer à bas prix à de jeunes ménages. Elle est également en lien étroit avec le PACT⁵², mouvement national né en 1924 à Paris, qui se propose de lutter contre les taudis et de venir en aide aux sans-abri et aux mal-logés.

Cette volonté de loger les plus démunis débouche sur un intérêt accru pour les maisons de retraite. Les personnes âgées sont en effet les principaux pauvres des années 1950 et 1960. À Pau, l'investissement autour d'un projet d'asile pour personnes âgées permet un renouveau de l'association en 1958 ; la Société pour

51. Cette association est fondée à Lyon par Gabriel Rosset, catholique, en 1950. Elle héberge les sans-abri. Elle est la plus grosse association privée lyonnaise dans le domaine du social aujourd'hui, avec 1224 bénévoles et 197 salariés.

52. Propagande et Action Contre les Taudis.

l'Encouragement et l'Instruction primaire cède un local, transformé par l'association en maison de retraite pour vieillards économiquement faibles avec personnel protestant. Les statuts sont changés en 1958 : désormais l'association gère des secours mais aussi une maison de retraite avec des impératifs de gestion financière et sanitaire. « Même si la connotation protestante reste visible et forte (ce sont toujours des protestants qui sont bénéficiaires des réalisations), cette fois, la réalité contemporaine de l'après Deuxième Guerre mondiale (création de la Sécurité sociale entre autres) l'oblige et l'aide à se remettre en question et en route »⁵³.

L'engagement protestant se redéfinit ainsi peu à peu, mais malgré ses modernisations peine encore à trouver sa place, et nombre d'essais restent peu concluants. Les associations se professionnalisent difficilement faute de moyens, restent souvent animées par des femmes protestantes sans qualifications particulières – sauf lorsque celles-ci ont été secrétaire, infirmière ou assistante sociale durant leur vie active, ce qui est certes de plus en plus fréquent. La justification d'œuvres spécifiquement protestantes reste en partie remise en cause par le peu de protestants engagés dans celles-ci – ce qui ne signifie pas que les protestants ne s'engagent plus, mais tendent à se tourner vers des structures non confessionnelles, ou à laïciser leurs propres structures comme la CIMADE ou SOS Amitié. Les protestants pauvres non aidés par les dispositifs de protection sociale se font parallèlement de plus en plus rares, et ces œuvres n'aident dès lors plus que quelques personnes âgées à la pension insuffisante pour subvenir à leurs besoins. Le bouillonnement intellectuel et les premiers changements apparus à la fin des années 1950 (Pau 1958, Lyon 1959) ne suffisent pas à insérer pleinement les associations protestantes dans le caritatif contemporain.

Le renouveau de l'engagement protestant post-1968

L'année 1968 est une date de rupture. Si elle est chargée de symboles, ce n'est certes pas dans le domaine de l'assistance ; mais la remise en question de la société que portent les événements de mai 68 bouleverse profondément les associations protestantes, et les contraint à adopter un fonctionnement plus moderne.

À partir des débats autour de la guerre d'Algérie, un mouvement progressiste naît au sein du protestantisme. S'il n'y a pas de mouvements étudiants protestants clairement identifiables au cours des événements de 1968, la révolte étudiante interpelle fortement les Églises adultes. Les institutions, souvent prises de court par la révolte de la jeunesse, cherchent dès lors à développer un effort de compréhension et à intégrer une partie des critiques issues de la contestation. En novembre 1969, l'assemblée de la Fédération protestante de France réunie à Grenoble charge ainsi une commission de réfléchir aux rapports qu'entretiennent les Églises avec les pouvoirs économiques et politiques ; le document final, intitulé *Églises et Pouvoirs*, est révélé par *Le Monde* en décembre 1971 et considéré comme une encyclique révolutionnaire. Au-delà des prises de position, ce texte révèle une véritable réflexion de l'Église sur la société moderne, réflexion que mènent aussi les associations de bienfaisance.

Après mai 1968, celles-ci ne veulent ni rester fermées ni être considérées comme traditionnelles et sclérosées. Elles mettent en avant leurs collaborations avec d'autres associations d'inspiration protestante comme l'Association familiale protestante,

53. S. TUCCO-CHALA, 1906-2006..., *op. cit.*, p. 38.

leur soutien à plusieurs organismes comme SOS Amitié ou la CIMADE, leur participation à des comités locaux et interconfessionnels comme le CLORE (Comité de Liaison des Œuvres Religieuses d'Entraide) à Lyon. L'Association se veut en mouvement, en transformation, mais pas en révolution⁵⁴.

Au niveau national est créée en 1985 une Fédération des Entraides Protestantes de France, qui rassemble les associations et fondations précédemment adhérentes à la Fédération Protestante des Œuvres (FPO) et à l'Entraide Protestante Fédération Nationale (EPFN), soit 200 associations du secteur social. Cette fédération aide les différentes œuvres à mettre en commun leur savoir-faire et leurs expériences dans les domaines de la diaconie, du sanitaire et du social. En adhérant, les associations s'intègrent désormais à la hiérarchie du système associatif protestant. Dans la région parisienne, le Centre d'action sociale protestant (CASP) fédère plus de quarante diaconats et services d'entraide et compte aujourd'hui plus de 260 salariés ; il secourt les personnes en difficultés à l'aide de divers foyers d'hébergement, d'urgence comme de stabilisation⁵⁵. À Montpellier aussi, le Centre social protestant, depuis 1972, a amalgamé les services d'entraide des différentes paroisses. Toutes ces œuvres travaillent en partenariat avec les non-protestants, qu'ils soient associations catholiques ou municipalités.

Cette transformation implique une reconstruction des bases, notamment par un renouvellement des bénévoles – ou plutôt un réengagement du monde protestant, les bénévoles se faisant rares jusqu'aux années 1980 : il semble que jusqu'alors, à Lyon, au maximum une vingtaine de personnes soient présentes dans les conseils d'administration, et que les personnes réellement actives ne soient jamais plus de quatre ou cinq... L'Entraide est ainsi encore en relatif sommeil au tout début des années 1980 : en 1972, seule année pour laquelle des chiffres précis sont disponibles, 70 personnes sont présentes à l'assemblée générale et une trentaine de personnes ont été assistées. Si « après 1945, le crépuscule des 'gens d'œuvre' est consommé. Désormais la grande masse des animateurs des œuvres caritatives est issue de la classe moyenne »⁵⁶, ce phénomène n'est pas perceptible au sein des associations caritatives protestantes avant les années 1970 ; « en retard » par rapport à d'autres nouvelles grandes organisations, elles n'arrivent ni à recruter de nouveaux bénévoles ni à « intéresser » les pouvoirs publics ; tandis que les personnes dans le besoin se tournent vers des associations de plus grande ampleur.

Face à ce manque de bénévoles, l'Entraide de Lyon s'assigne pour rôle non seulement de prendre en charge des activités, mais aussi de rappeler aux protestants que la foi se manifeste par l'action au service des autres. Elle sert aussi de centre d'aiguillage selon les capacités et les besoins⁵⁷. Ainsi, alors que les discours des membres éminents de l'association affirment que l'engagement est lié à la foi, le manque de bénévoles est patent dans toutes les activités sociales protestantes lyonnaises. Les ministères réformés sollicitent alors la presse pour informer sur les activités de l'association

54. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Assemblée générale de l'Association de bienfaisance des protestants de Lyon et de la banlieue lyonnaise*, 1969.

55. <http://www.casp.asso.fr/>.

56. A. GUESLIN, *Les gens de rien...*, op. cit., p. 182.

57. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Assemblée générale de l'Association de bienfaisance des protestants de Lyon et de la banlieue lyonnaise*, 1976.

lyonnaise, et encouragent chaque paroisse à faire de même auprès des paroissiens. Le lien entre foi et engagement chrétien est sans cesse rappelé pour tenter de grossir le rang des volontaires. La démarche apparaît différente du côté catholique, où les responsables des œuvres demandent à s'écarter des finalités apostoliques pour devenir des services d'action sociale concédés par l'État à des associations spécialisées⁵⁸.

S'ajoute au problème du nombre des bénévoles celui de leur formation. Le conseil d'administration reste ferme : le bénévolat ne doit plus s'apparenter à de l'amateurisme. Des cycles d'information sur le volontariat sont proposés ; des journées de formations organisées par l'URIOPSS⁵⁹ sont fréquentées par des protestants. Les bénévoles sont certes alors de plus en plus qualifiés, mais restent peu nombreux ; il est souvent regretté que les jeunes ayant une qualification professionnelle (éducateurs, infirmières) préfèrent travailler ailleurs que dans les œuvres protestantes.

Même si ce n'est plus une obligation, les bénévoles restent en outre exclusivement des protestants recrutés au sein de l'Église. Une large campagne d'information sur l'Entraide est faite au sein des paroisses à partir des années 1970, appuyée sur les cultes diaconaux locaux. Jusqu'en 1985⁶⁰, les salariés recrutés sont également protestants. Les réseaux confessionnels et de sociabilité jouent donc toujours un rôle majeur dans le recrutement des membres. On compte également toujours une très large majorité de femmes, même si tous les postes sont désormais mixtes.

Quels sont dès lors les liens entre les bénévoles et leur Église ? Il faut, selon le conseil d'administration, faire la distinction entre vivre selon sa foi et vivre dans l'Église. Un chrétien engagé à SOS Amitié, à l'Accueil en gare, etc., y est à titre personnel ; si sa foi est bien souvent la cause de son engagement, il ne saurait y représenter officiellement son Église. Un chrétien engagé associativement ou professionnellement a en outre rarement l'occasion de partager avec ses coreligionnaires les problèmes qu'il affronte⁶¹. Toutefois la foi protestante et le désir de la concrétiser dans l'engagement et l'atténuation des injustices sociales apparaissent des facteurs d'implication communs à toutes les personnes interviewées.

La diversification des actions

Parallèlement à cette revitalisation timide de l'engagement, le caritatif se diversifie. Ainsi à Lyon, l'action en milieu carcéral et l'accueil des personnes âgées deviennent dans les années 1970 deux secteurs majeurs d'activité, aux côtés toujours de l'accueil social. Des visites suivies sont faites auprès de jeunes incarcérés, avec pour but une aide tant psychologique que sociale, l'apprentissage de connaissances et le suivi une fois la peine terminée⁶². Surtout, l'activité médico-sociale de maisons de retraite devient au cœur de l'association lyonnaise. Celle-ci achète une vaste propriété et

58. B. DURIEZ, « De l'action catholique au contrôle étatique. L'exemple des services du Mouvement populaire des familles », in G. VINCENT (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 117.

59. Union Régionale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux. Sur l'union nationale (UNIOPSS), voir *infra*.

60. Date à laquelle se clôt notre étude. Le phénomène persiste après.

61. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance*, 19 février 1979.

62. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Compte rendu du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance*, 13 février 1971.

ouvre en 1977 un centre de convalescence pouvant accueillir temporairement 585 personnes âgées⁶³ ; ce centre constitue alors la plus grosse part de son activité⁶⁴.

Les protestants cherchent aussi à créer des œuvres pour répondre aux nouveaux besoins, ainsi SOS Amitié en 1960. Organisme issu d'une initiative de la Fédération protestante de France et de l'Église réformée de France, SOS Amitié propose une écoute téléphonique aux personnes seules ou angoissées ; reconnu d'utilité publique en 1967, il regroupe aujourd'hui une cinquantaine de centres d'écoute en France. Une caractéristique de ces nouveaux mouvements d'inspiration protestante est la relativisation progressive de leur référence au protestantisme : ainsi au sein de SOS Amitié, le pasteur cède le pas au psychologue, les écoutants deviennent majoritairement non protestants et en 1973 l'Église réformée de France renonce à son droit de nomination⁶⁵. Ces associations, en répondant à l'isolement et à la détresse sociale de personnes isolées, dans un chômage prolongé ou retraitées, s'insèrent dans les lacunes du système de protection sociale ; leur réussite repose pour partie sur des interactions fortes entre structures.

Une insertion nouvelle dans les politiques d'aide sociale

L'État seul ne parvient pas à répondre aux problèmes sociaux, et doit s'appuyer sur des organismes privés, en particulier associatifs. Les associations voient ainsi leur rôle légitimé par l'État, qui les soutient financièrement et se décharge d'une partie de ses prérogatives en leur laissant le soin de distribuer certaines subventions qu'il leur attribue. Le tiers secteur apparaît alors comme un organe indispensable du système de protection sociale :

Le tiers secteur peut réconcilier l'initiative privée et l'intérêt général, parce qu'il est susceptible de restaurer la cohésion sociale dans des pays minés par vingt ans de crise. En France plus particulièrement on peut observer depuis les années soixante une croissance spectaculaire de ce secteur et un développement de son rôle économique et social, lié au changement culturel⁶⁶.

Le succès des œuvres privées, à l'époque largement confessionnelles, réside pour partie dans l'ouverture et la collaboration avec les organismes publics, et dans une entraide renforcée entre œuvres issues de mêmes croyances. En 1947, l'UNIOSS est créée afin de regrouper l'ensemble de ces œuvres et proposer un interlocuteur unique aux pouvoirs publics et à la toute nouvelle Sécurité sociale. L'Entraide protestante de Lyon adhère dès sa création en 1948 à l'URIOPSS (union régionale).

Après 1945, les établissements privés gérés par des associations, notamment reconnues d'utilité publique, signent des conventions avec la Sécurité sociale pour recevoir des assurés. Cette intervention des collectivités a deux conséquences : l'ouverture progressive de ces associations, autour des années 1960-1970, à un plus large public ; le contrôle de l'État, notamment financier, sur les crédits octroyés, mais aussi sur les compétences du personnel recruté.

63. Archives de l'Entraide Protestante de Lyon, *Assemblée générale de l'Association de bienfaisance des protestants de Lyon et de la banlieue lyonnaise*, 1978.

64. Ce centre de convalescence, « Les Ormes », ferme ses portes en 2001 à la suite d'une gestion désastreuse. Il mériterait une étude plus poussée afin d'évaluer sa place dans la prise en charge des personnes âgées, ainsi que son fonctionnement et les modalités de recrutement.

65. J. BAUBEROT, *Le Retour des huguenots...*, *op. cit.*, p. 254.

66. E. ARCHAMBAULT, *Le secteur sans but lucratif. Associations et fondations en France*, Paris, Economica, 1996.

À Nîmes, un service d'aide ménagère est créé en décembre 1964 pour que les personnes âgées de plus de soixante ans à faibles revenus bénéficient en priorité d'une à deux heures quotidiennes d'aide. L'association est rétribuée par le bureau d'aide sociale de Nîmes. En 1965, l'Association nîmoise d'aide à domicile aux personnes âgées et l'Association protestante d'assistance (l'ancienne œuvre de bienfaisance) se coordonnent pour soulager les plus âgés. L'Entraide de Lyon prend, elle, son essor plus tardivement, lors du processus de décentralisation des années 1982-1983. Celui-ci, qui va à l'encontre de la tradition jacobine, constitue une incitation puissante au partenariat entre collectivités locales et associations : nombre de municipalités ont sous-traité des services culturels, sanitaires et sociaux à des organisations sans but lucratif. La crise économique et sociale pousse à la création des subventions pauvreté-précarité, pour compenser par des dons des dettes de loyer, gaz, électricité, eau – dettes entraînant l'éviction des locataires des HLM⁶⁷ – ; l'association en bénéficie via la Fédération nationale de l'Entraide Protestante. Dans le même but, l'association lyonnaise reçoit au début de l'année 1986 une subvention de la DDASS. Ces deux subventions lui permettent dès lors de prendre une nouvelle ampleur ; elle s'ouvre aussi aux étrangers, le public n'étant plus choisi par les bénévoles mais devant correspondre aux exigences des subventions publiques. À l'arrivée du RMI toutefois, l'Entraide ne s'est pas sentie capable de gérer les complications administratives engendrées par l'acceptation des nouvelles subventions.

Les deux clefs de l'essor de l'Association de bienfaisance de Lyon à partir de 1985 sont ainsi la visibilité et la coordination avec les pouvoirs publics, et le travail en partenariat avec d'autres associations. Elle reçoit *in fine* peu de subventions publiques et fonctionne essentiellement sur ses fonds propres : en 2007, les ressources de l'Entraide de Lyon sont réparties entre les revenus des legs (27 %), les bénéfices des ventes et concerts (23 %), les cotisations de ses 400 membres (17 %), les dons (13 %), les sources paroissiales (8 %) et les subventions publiques (12 %)⁶⁸ – la permanence avec le siècle précédent est ici frappante. Trois permanences sont tenues par semaine, au cours desquelles les personnes bénéficient d'un entretien individuel d'écoute d'une demi-heure, de colis alimentaires – l'insertion dans la Banque alimentaire en 1986 permet à l'Entraide lyonnaise de distribuer de plus en plus de denrées, 61 tonnes en 1997 et 115 tonnes en 2007 – et d'un recours au vestiaire. Avec aujourd'hui cinq salariés et 60 bénévoles, l'Entraide protestante de Lyon a su se forger une place non négligeable dans le paysage caritatif lyonnais : en 2007, 2 100 foyers ont été reçus, soit 6 300 personnes. Si l'on se rappelle que jusqu'aux années 1980 cette même association n'assistait qu'une dizaine de retraités, on prend toute la mesure du chemin parcouru.

Conclusion

L'important dans ces évolutions et dans ces deux siècles de vie associative est surtout la continuité de l'idée diaconale, et la fidélité des œuvres à ce principe. Leur attachement confessionnel leur a permis de devenir des associations laïques sans perdre leur

67. Un programme d'urgence est lancé pour lutter contre la pauvreté en 1984-1985, avec 200 millions de francs de crédits d'État pour 1984 et 3 000 pour 1985 ; deux volets à ce dispositif : celui du chômage et celui du logement. Voir N. MARILLER, « Le plan gouvernemental français contre la pauvreté et la précarité », in A. FRACASSI, M.-F. MARQUES, J. WALTER (dir.), *La pauvreté, une approche plurielle*, Paris, Éditions ESF, 1985, p. 112.

68. A. LIARAS, *L'Entraide Protestante de Lyon, 1997-2007* (document interne).

essence. L'éthique des œuvres protestantes actuelles repose dès lors sur trois piliers : financièrement, ne pas dépendre que de subventions publiques mais s'appuyer essentiellement sur un financement privé ; s'affilier à la Fédération de l'Entraide protestante ; surtout, se référer au projet initial, fondateur de l'association.

Après 1945, les associations catholiques se sont forgées sur des bases nouvelles pour s'adapter à la société contemporaine ; outre la création d'associations, d'autres, plus anciennes, sont parvenues à faire évoluer leurs pratiques dès l'entre-deux-guerres, et à prolonger leur dynamisme après la Libération (ainsi la Société Saint-Vincent-de-Paul en aidant plus spécifiquement les malades avec la création d'un dispensaire, ou les mal-logés avec l'implication de confrères dans la création du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri⁶⁹). Les associations protestantes témoignent au contraire d'une grande continuité, qui n'interdit toutefois pas la modernisation ; si la volonté de renouveau existe dès l'après-guerre, elles ne prennent véritablement d'ampleur que dans les années 1970-1980, répondant à une demande forte d'une société en crise après les Trente Glorieuses. C'est bien cette crise, ainsi que celle de l'État-Providence, qui ont contribué à leur essor, la recrudescence de la grande pauvreté dans les années 1980 suscitant des intérêts bénévoles nouveaux, apportant de nouveaux moyens financiers, favorisant les initiatives nouvelles et réanimant dès lors les anciennes associations. Celles-ci comprennent à la fin du siècle que l'intention charitable n'est pas incompatible avec une rationalisation du travail social et une ouverture large à la société actuelle. Elles ont réussi à préserver leur identité religieuse tout en adaptant leur action à un cadre laïc.

Ces associations ne « font plus la charité », mais se sont spécialisées dans un domaine précis du social. L'aide est segmentée en différents établissements, chacun s'orientant dans une branche particulière. Depuis 1956, l'Association de Pau s'investit dans les Maisons de Retraites-Foyers (elle possède deux établissements) ; l'Association protestante de Nîmes se spécialise, elle, dans l'aide à domicile aux personnes âgées, créant en 1964 un service d'aide ménagère ; à Lyon, après l'aide à la vieillesse, c'est l'accueil social qui est développé. Depuis la création des subventions pauvreté-précarité, l'Association lyonnaise reçoit ainsi beaucoup de chômeurs en fin de droit, des exilés du lien social, des personnes vulnérables. Un problème interne ressort de cette nouvelle orientation vers un public polymorphe et laïc : dans les années 1980, les associations cessent d'aider les protestants pour adopter les critères de sélection de la municipalité, bien qu'elles restent dans l'esprit le ministère de l'assistance de l'Église ; certains paroissiens leur reprochent dès lors ce désintérêt au profit d'un public non confessionnel, comme si le diaconat ne tenait plus sa promesse de solidarité paroissiale. Bien que la paroisse redevienne aujourd'hui le lieu privilégié de l'action diaconale⁷⁰, cette question reste d'actualité et n'a pas encore trouvé au sein des associations de réponse satisfaisante.

69. B. DUMONS, « Charité bourgeoise et action sociale... », *art. cit.*

70. Y. BIZEUL, *L'identité protestante*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.